

ACTION URGENTE

CUBA. LIBÉRATION D'UN PRISONNIER D'OPINION

Darsi Ferrer, qui était détenu à la Havane, la capitale cubaine, a été libéré le 22 juin. Il a passé près d'un an dans une prison de sécurité maximale pour avoir organisé des manifestations contre le gouvernement.

Darsi Ferrer, directeur du Centre de santé et des droits humains Juan Bruno Zayas, a été déclaré coupable le, 22 juin, d'avoir reçu des biens obtenus de manière illégale et de « violence ou intimidation envers un représentant de l'État », des accusations forgées de toutes pièces. Il a été condamné à un an d'emprisonnement et à trois mois de « travail d'intérêt général » à accomplir en dehors de la prison. Comme il avait été incarcéré pendant près d'une année il a été immédiatement libéré.

Amnesty International estime que la peine prononcée contre Darsi Ferrer sanctionne le fait qu'il a critiqué le gouvernement et adresse un message fort à tous les Cubains qui participent à activités dissidentes et qui veulent exprimer des opinions contraires à celles du gouvernement.

Darsi Ferrer et sa femme, Yusnaimy Jorge Soca, ont été arrêtés par des agents des forces de sécurité et de la police le 9 juillet 2009, quelques heures avant que la marche de protestation qu'il avait organisée contre la répression à Cuba ne commence. Darsi Ferrer a été menotté et battu par plus de huit policiers. Sa femme et lui ont été relâchés quelques heures plus tard, sans avoir été inculpés. Mais lorsqu'ils sont rentrés chez eux, ils ont remarqué que deux sacs de ciment, des poutres en fer et deux cadres de fenêtres, qui étaient sur leur propriété depuis plusieurs mois, avaient disparu. Selon des voisins, des agents de police avaient emporté les matériaux de construction. Le 21 juillet 2009, quatre policiers se sont rendus chez Darsi Ferrer et lui ont demandé de les accompagner au poste de police pour l'interroger sur ces matériaux. Il a en fait été conduit à la prison de sécurité maximale située dans les faubourgs de La Havane et inculpé. D'ordinaire, les personnes accusées de tels crimes bénéficient d'une libération sous caution dans l'attente de leur procès. Cependant, Darsi Ferrer s'est vu refuser quatre fois la mise en liberté sous caution. Amnesty International le considère comme un prisonnier d'opinion détenu uniquement pour avoir milité en faveur de la liberté d'expression.

Auparavant, Darsi Ferrer avait déjà été arrêté et les autorités l'ont empêché d'organiser d'importants événements en faveur des droits humains ou d'y participer. Chaque année depuis 2006, il est arrêté ou convoqué dans un poste de police aux alentours du 10 décembre, apparemment dans le but de l'empêcher de prendre part à des activités liées à la Journée internationale des droits de l'homme, célébrée ce jour-là.

Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes pour le moment.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 134/10 (AMR 25/008/2010). Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR25/008/2010/fr>

Informations complémentaires sur l'AU 134/10, AMR 25/010/2010, 25 juin 2010

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

